CÉLÉBRATION

—DU—

Centenaire de la Cession du Territoire de la Louisiane.

SERIES DE FETES BRILLANTES AUXQUELLES SERONT REPRESENTEES

LA FRANCE ET L'ESPAGNE

Cinq Navires de Guerre dans nos Eaux

—ET UN—

AMBASSADEUR EN VILLE.

HISTORIQUES

—DE LA—

LOUISIANE ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LE CABILDO.

Programme Officiel des Cérémonies.

PROGRAMME OFFICIEL

De la célébration du Centenaire de la Cession de la Louisiane aux Etats-Unis par la France, à la Nouvelle-Orléans les 18, 19 et 20 Décembre.

Maître des cérémonies, M. Jas. S. Zacharie.

Le Bureau de renseignements sera ouvert pendant la durée de la célébration à l'Hôtel St Charles, dans la Salle des Banquets; tous les invités de la Société Historique de la Louisiane sont invités à y inscrire leurs noms et leurs adresses.

Vendredi, 18 décembre.

1 heure P. M.—Revue navale internationale passée par le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane à bord du navire "Stranger," appartenant à la Réserve Navale de la Louisiane—Salut par toute la flotte—Visite du Gouverneur aux navires de guerre français, "Jurien de la Gravière;" espagnol, "Rio de la Plata;" américains, "Minneapolis," "Topeka," "Yankee," "Hartford," navire-école. La revue durera deux heures.

8 h. 30 P. M. — Réception des visiteurs de distinction par un comité de la Société Historique de la Louisiane au théâtre de l'Opéra.

9 h. P. M. — Ouverture du bal donné par les dames membres de la Société Historique de la Louisiane; le menuet et la gavotte y seront dansés.

Samedi, 19 décembre.

10:30 heures A. M. Réception par le Maire, le Conseil municipal et le Gouverneur, dans le salon du Maire, des invités de la Société Historique.

11 heures A. M.—Départ en voiture du Maire, du Conseil, des officiers exécutifs de l'Etat et des invités, sous l'escorte de la Première troupe de cavalerie commandée par le capitaine Robert Churchill, pour le palais Archiépiscopal, à l'angle des rues Chartres et Ursulines, où ils seront reçus par le comité du Musée de la Société Historique.

11:30 heures A. M.—Ouverture du musée colonial par le Président de la Société Historique, M. Alcée Fortier. Discours prononcés sous le portique du rez-de-chaussée par M. Fortier et le Gouverneur Heard; le dernier déclarera le musée ouvert. Si le temps était inclément, les cérémonies auraient lieu dans le corridor.

Programme des cérémonies.

Musique

Présidence du Maire. Allocution du Maire pour expliquer l'objet des cérémonies, et présenter le professeur Fortier qui prononcera un discours historique.

Musique.

Visite du Musée colonial par le gouverneur et les invités sous la conduite du comité du Musée.

12:30 heures P. M. — Départ du cortège en destination du Square Jackson.

1 heure P. M. — Assemblée devant le Cabildo, si le temps le permet; dans la salle de la Cour suprême en cas contraire. Cartes ou insignes seront exigés pour être reçu sur l'estrade.

Musique—Washington Post; présidence du Gouverneur. Discours de Gouverneur qui présentera les orateurs.

Musique—"Star Spangled Banner."

Discours de l'Ambassadeur de France, M. J. J. Jusserand.

Musique—"La Marseillaise."

Discours du représentant de l'Espagne, M. Tuero y O'Donnell, consul.

Musique—Marche de "San Fernando."

Discours du représentant de la République Américaine.

Musique—"Red, White and Blue."

Discours de M. D. R. Francis, président de l'Exposition du Centenaire de la Louisiane à St Louis.

Musique—"Hail Columbia"

Collation dans le salon de consultation des juges de la cour.

3 heures p. m. Revue des troupes par le Gouverneur; à ses côtés se tiendront ici: le professeur Fortier; l'Ex-Gouverneur Francis, le Représentant de l'Espagne, le Représentant de la France, le Maire, les Gouverneurs invités, leurs états-majors.

7:45 heures p. m. Représentation théâtrale à l'Opéra; trente loges seront réservées aux invités; un opéra de Bizet sera chanté, "Carmen."

Dimanche, 20 décembre.

9:45 A. M.—Messe Pontificale et *Te Deum* chantés à la Cathédrale St-Louis; portes ouvertes à 9 heures; cartes d'entrée requises.

11:30 A. M.—Clôture des cérémonies.

Cérémonies du Centenaire.

Les Personnages officiels et invités se réuniront sous l'Arcade du Cabildo, et seront reçus par un comité dans la "Sala Capitula", salle de la Cour Suprême. Sous le portique de la Cour Suprême prendront places le Maire, l'ex Gouverneur Francis, le Représentant de l'Espagne, le Gouverneur Heard, l'Ambassadeur de France, le Représentant des Etats-Unis, les Gouverneurs d'autres Etats, les Juges.

Midi—Le canon annoncera le départ, du coin des rues Decatur et St Pierre, de MM. Charles F. Claiborne et Théodore Wilkinson, dont les grands-pères étaient les Commissaires Américains chargés de présider au transfert du Territoire en 1803. Ces messieurs seront accompagnés par M. Jas S. Zacharie, représentant le secrétaire Wadsworth. Ils se rendront au Cabildo sous l'escorte des Gardes Continentaux, musique en tête.

12:05—Réception des Commissaires par le Maire, le Conseil Municipal et M. Alcée Fortier, représentant le commissaire français, Laussat, le préfet colonial. Devant la table réservée aux avocats, se tiendront les commissaires, Théo. S. Wilkinson, Fortier, Claiborne; les secrétaires Chas T. Soniat, représentant Daugerot, et Jas. S. Zacharie, représentant Wadsworth.

Le gouverneur expliquera le caractère des cérémonies; il dira qu'elles ont pour objet de représenter celles qui eurent lieu il y a cent ans à l'occasion du transfert du territoire louisianais.

Le Commissaire Laussat, lui aussi, expliquera l'objet des cérémonies, mais en français.

Le Secrétaire Wadsworth lira en anglais le Traité de cession.

Le secrétaire Daugerot lira en français le document autorisant Laussat à recevoir la Louisiane pour la France de la part de l'Espagne.

Le Secrétaire Américain lira en anglais l'acte définissant les pouvoirs des Commissaires américains et le secrétaire français lira l'acte autorisant Laussat à livrer la Louisiane aux Etats-Unis. Déclaration de Laussat de la remise formelle du territoire aux commissaires américains. Pendant la durée de ces cérémonies, tout le monde sera debout.

Laussat remettra les clefs de la ville de la Nouvelle Orléans; puis il relèvera la Louisiane de son serment d'allégeance.

Le procès-verbal de cette dernière cérémonie sera lu; puis le discours qu'a prononcé le Gouverneur Claiborne en la circonstance sera lu.

Le gouverneur Heard annoncera alors que les cérémonies sont closes.

Le Gouverneur, les personnages officiels et les invités se rendront sur le balcon central du Cabildo, rue St Pierre, et s'y placeront comme suit: le Maire, le Gouverneur de la Louisiane, le Représentant de la Louisiane; tous les trois prendront la parole; et la cérémonie se terminera par la lecture de la Proclamation du Gouverneur Claiborne.

Le drapeau américain sera arboré sur la Place Jackson, les bourdons de la Cathédrale seront mis en branle et l'Artillerie Washington tirera sur la levée un salut, auquel répondront les navires de guerre dans le port, et les troupes de terre présenteront les armes.

Revue Synoptique

—DE—

L'histoire de la Louisiane

—DE—

1539 A 1803.

Hernando de Soto, le Père Marquette et Cavalier de la Salle ont été de hardis pionniers qui, à différentes époques, se sont fait un chemin à travers les déserts et ont donné au monde moderne la vallée la plus délicieuse, la plus fertile au globe, la Vallée du Mississipi. Après avoir traversé toutes les épreuves auxquelles est exposée une colonie naissante, passant d'une domination à l'autre, elle est devenue la propriété des Etats Unis, en vertu d'un achat le 30 décembre 1803.

Le 31 mai 1538, un Espagnol, De Soto, débarquait dans la baie de Santa Spiritus, en Floride, avec neuf navires portant 530 hommes et 238 chevaux.

Pendant trois ans, il voyagea dans différentes parties de l'Alabama, du Mississipi, du Tennessee, traversa le fleuve, près de Memphis, remonta le courant jusqu'à Ena à la territoire de l'Arkansas et atteignit l'embouchure de la Rivière Rouge.

De Soto rêvait des conquêtes d'une richesse fabuleuse parmi les aborigènes; il ne rencontra partout que fatigues et dangers de la part d'ennemis inconnus qui tendaient des embûches à chaque pas.

A la fin, épuisé de fatigue, déçu dans ses ambitions, il fut enlevé par une fièvre lente. Son corps fut placé dans un tronc de chêne creusé par ses compagnons de fortune, puis abandonné par eux aux flots du Mississipi.

Il eut pour successeur Mastose de Alvarado qui dirigea sa bande décimée vers le sud, dans l'espoir d'arriver au Mexique.

Elle n'en fut pas plus tôt que l'embouchure du Rio Grande. De là elle revint à l'embouchure de la rivière Rouge.

Là, elle construisit des navires qui les ramenèrent au golfe. Elle était alors au plus lamentable épuisement, ayant perdu les trois quarts de ses hommes.

134 ans après que les flots du Mississipi eussent servi de sépulture aux restes de De Soto, une autre tentative fut faite pour pénétrer dans la Vallée par une petite bande de Canadiens, sous la direction du père Jacques Marquette, jésuite, et du trafiquant Louis Joliet. Elle partit du Québec, le 7 juillet 1673, atteignit le fleuve dont elle suivit le cours jusqu'à Arkansas. Là, ayant appris que le fleuve allait se jeter dans le Golfe, elle s'arrêta sur sa route et revint au Canada. Sept ans après l'expédition Marquette-Joliet, une autre s'organisait dans le même but, sous la direction de Cavalier de La Salle, ayant pour lieutenant le chevalier de Tonti.

L'expédition se composa de 40 soldats et de 3 moines.

Elle trouva le Mississipi, l'explora jusqu'à son embouchure; elle prit possession du pays au nom du roi de France et lui donna le nom de Louisiane, en l'honneur du roi Louis XIV, le 9 avril 1682.

En 1684 La Salle retourna en France et on lui accorda une flottille de 4 navires en vue de fonder une colonie.

Mais pendant qu'il s'occupait de cette entreprise, et alors qu'il avait fondé un établissement près de la baie St Bernard, Texas, il retourna au Canada en vue d'obtenir quelques renforts et des provisions, et s'en fut avec ses propres hommes dans le voisinage de la localité qui porte aujourd'hui le nom de Washington, en Louisiane.

Les Colons qui se trouvèrent ainsi sans défense furent tous massacrés, à l'exception de deux ou trois qui avaient déserté La Salle et trouvèrent un refuge à bord des navires espagnols.

Un autre hardi pionnier, ce fut Iberville qui a essayé d'explorer les nouvelles régions.

Parti de Brest en octobre 1698, avec deux navires, il atteignait les bouches du Mississipi, s'avança le long des côtes jusqu'au village de Pascagoula, revint vers le golfe pénétrant dans le cours du fleuve et débarqua à Biloxi, où il établit une colonie.

A son retour, il fut nommé par le roi gouverneur général. De Sauvalle qui était son lieutenant-gouverneur, est mort en 1701.

Quant à Bienville il était resté gouverneur général de la colonie. Il est mort de la fièvre jaune à St Domingue, en 1706. Il y était allé pour obtenir des renforts pour la Louisiane.

Par suite des intrigues de La Salle Bienville perdit sa place de gouverneur et de Muys prit sa place.

Bientôt après La Salle fut lui-même destitué et ce fut Diron D'Artaguette qui le remplaça.

De Muys n'a jamais vu la Louisiane: il est mort à la Havane.

D'Artaguette envoya à la métropole un excellent rapport sur l'administration de Bienville, qui fut réintégré dans ses fonctions de gouverneur.

LA COLONIE

La colonie est restée sur elle dans un état de langueur jusqu'en 1712, alors que Louis XIV donna à Antoine Crozat, un riche négociant, le privilège exclusif de trafiquer dans la province de la Louisiane, entr'autres celui d'envoyer un navire par an en Afrique pour le commerce des esclaves.

Cadillac succéda à Bienville comme gouverneur, mais conserva le titre de lieutenant-gouverneur.

Crozat, reconnu, en 1717 à la charte en faveur du Régent de France, durant toute la minorité de Louis XV, et le Régent qui accorda le privilège de la "Compagnie de l'Ouest," qui venait d'être formée.

Les lettres patentes accordaient le privilège du trafic dans la colonie pendant 25 ans avec trois compagnies d'infanterie et 60 colons.

Bienville fut nommé gouverneur et son premier acte fut de choisir une localité qui devint plus tard le principal siège de la colonie et serait située sur les bords du Mississipi.

Deux navires de la Compagnie de l'Ouest apportèrent les renforts et les provisions demandés. Ils couraient alors des bruits de guerre entre la France et l'Espagne.

Bienville organisa immédiatement une expédition contre les postes espagnols de Pensacola, de Floride et remporta la victoire.

En 1720, la première cargaison d'esclaves venus d'Afrique fut reçue et les colons commencèrent à grossir en nombre.

En mars 1721, 200 allemands furent expédiés dans la région de l'Arkansas par la compagnie de l'ouest. 400 nègres esclaves furent également importés pour travailler sur les plantations.

Les esclaves étaient achetés généralement au prix de 400 livres par tête et sur crédit. On recevait en paiement des tabacs au prix de 25 cents les cent livres.

Quant au riz, il se payait 12 cents livré à la Nouvelle Orléans, à Mobile ou à Biloxi.

La Louisiane était divisée en neuf districts territoriaux: Nouvelle Orléans, Biloxi, Mobile, Alabama, Natchez, Yazoo, Natchitoches, Arkansas, Illinois.

A chaque district il devait y avoir un gouverneur ou un commandant.

Du mois d'octobre 1717 jusqu'en mai 1721 il fut transporté par la compagnie 7,020 individus. Sur ce nombre plus de 2,000 retournèrent en France ou moururent de misère ou de maladie, de sorte que la population n'a jamais excédé le chiffre de 5,420 âmes.

En mars 1722, la compagnie lança un édit qui interdisait la vente des nègres en vue de les transporter hors de la colonie.

Une sérieuse révolte de la tribu des Natchez éclata, à cette époque, et faillit alors décimer la colonie. Mais par suite d'un faux calcul fait par les Indiens sur la date du massacre général des blancs, la plupart d'entr'eux échappèrent. Il y eut que les colons qui furent surpris et massacrés.

En juin 1722 200 hommes, allemands, commandés par le chevalier d'Arensbourg débarquèrent sur les bords du fleuve.

Le transfert s'opéra en 1723, et la Nouvelle-Orléans devint le siège du gouvernement au lieu et place du Fort Louis, Mobile.

Bienville resta gouverneur jusqu'en 1733, époque à laquelle il donna sa démission.

En mars 1747, de Vaudreuil lui succéda jusqu'en 1753. Kerlerec fut alors gouverneur.

Dans l'intervalle la chute de la Compagnie de l'Ouest avait rendu la liberté du commerce à tous les sujets français et la donation de la colonie à son cousin Charles III par Louis XV, en avait fait une propriété espagnole. Quand Antonio de Ulloa vint prendre possession du royaume, les colons protestèrent et cette protestation détermina la cour d'Espagne à envoyer dans la colonie le comte O'Reilly, un homme énergique, qui ne reculait pas devant les mesures de rigueur. Il fit exécuter, six des chefs de la rebellion, Lafrénière, Caresse, Villeré et Milet.

La colonie fut successivement gouvernée, par Galvez Ulzaga et Carondelet.

Jusqu'en 1800 l'histoire de la Colonie est peu mouvementée. Il n'y a guère à citer que l'établissement des Chartres et la construc-

NAPOLÉON Ier.

THOS. JEFFERSON.